



Conférence des États parties à la Convention des Nations Unies contre la corruption

Distr. générale
7 mai 2009
Français
Original: anglais

Groupe de travail intergouvernemental à composition non limitée chargé d'examiner l'application de la Convention des Nations Unies contre la corruption

Vienne, 11-13 mai 2009

Lettre datée du 4 mai 2009, adressée au Directeur exécutif de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime par le Secrétaire général

C'est avec un grand plaisir que je vous transmets une lettre de dirigeants d'entreprises du monde entier, par laquelle ceux-ci déclarent leur appui résolu à la Convention des Nations Unies contre la corruption et lancent un appel en faveur de mesures visant la mise en place d'un mécanisme efficace d'examen de l'application de la Convention (voir annexe).

J'apprécie vivement l'esprit d'initiative que le monde des entreprises manifeste concernant cette question essentielle. La corruption fait supporter des coûts considérables aux entreprises comme à la société. C'est un frein majeur à la croissance économique et au développement. Notre intérêt supérieur à tous est de réduire collectivement la corruption.

La promotion par les entreprises d'un mécanisme d'examen efficace et le nombre croissant d'États qui adoptent et appliquent la Convention sont autant de preuves d'un engagement commun dans la lutte contre la corruption.

J'ai bon espoir que cette lettre sera un encouragement à la mise en place effective d'un mécanisme d'examen et qu'elle contribuera ainsi fortement à l'efficacité de la Convention des Nations Unies contre la corruption.

Je vous prie de vouloir bien communiquer cette lettre aux États parties et signataires de la Convention des Nations Unies contre la corruption.

(Signé) **Ban Ki-moon**



Annexe

Examen de l'application de la Convention des Nations Unies contre la corruption

Le 1^{er} mai 2009

À l'invitation de la Chambre de commerce internationale, de Transparency International, du Pacte mondial des Nations Unies et de l'Initiative Partenariat contre la corruption (PACI) du Forum économique mondial, nous vous adressons cette lettre pour exprimer notre appui résolu à la Convention des Nations Unies contre la corruption et pour lancer un appel en faveur de mesures visant la mise en place d'un mécanisme d'examen de l'application de la Convention lors de la Conférence des États Parties qui doit se tenir à Doha en novembre 2009.

En tant que dirigeants d'entreprise, nous sommes conscients des risques et des préjudices qu'engendre la corruption. C'est pourquoi nos entreprises mènent des programmes rigoureux de lutte contre ce fléau. Nous avons vu comment la corruption endémique dans certains pays dissuadait les investisseurs et faussait la concurrence loyale entre les entreprises.

L'adoption de la Convention en décembre 2003 a représenté une avancée notable dans la mesure où l'on a reconnu qu'un cadre mondial était nécessaire pour combattre la corruption à l'échelle mondiale. Il est très encourageant de constater que 140 pays ont signé la Convention et que 136 l'ont ratifiée. Toutefois, son efficacité demeurera incertaine tant que l'on n'aura pas créé un mécanisme d'examen de son application. L'expérience acquise avec d'autres conventions de lutte contre la corruption montre qu'il est indispensable d'en examiner l'application.

Nous considérons que la Convention des Nations Unies est un instrument essentiel dans la lutte contre la corruption parce qu'elle concerne tous les pays, émergents comme développés, parce qu'elle vise tous les types de pratiques, dans le secteur public aussi bien que dans le secteur privé, et parce qu'elle prévoit à la fois des mesures préventives et des mesures de répression. La Convention peut contribuer à enrayer la corruption et à créer des règles du jeu équitables pour tous les acteurs de l'économie mondiale.

La Convention des Nations Unies contre la corruption est un instrument juridique complexe qui requiert un suivi rigoureux de son application pour atteindre ses objectifs. Les gouvernements doivent avoir la volonté politique nécessaire et déployer des efforts résolus pour mettre en place des mesures de prévention et de répression efficaces, ainsi que de nouveaux modes de coopération internationale. Se contenter d'espérer que les dispositions de la Convention produiront leurs effets, sans assurer un suivi régulier de leur application, serait une grave erreur.

Aujourd'hui plus que jamais, en ces temps de profonde tourmente financière et économique, un mécanisme d'examen efficace est essentiel. La crise économique va inévitablement exacerber la concurrence à l'échelle mondiale, faisant planer la menace d'une érosion des normes éthiques à laquelle il sera difficile de remédier.

En décembre 2006, les Parties à la Convention sont convenues que "l'examen effectif et efficace de l'application de la Convention [...] est d'une importance

capitale et qu'il est urgent". Nous estimons essentiel que la Conférence de Doha, en novembre 2009, prenne des mesures visant la mise en place d'un mécanisme d'examen efficace. Tout ajournement supplémentaire nuirait à la crédibilité de la Convention et à sa capacité de faire progresser la lutte contre la corruption.

Nous sommes conscients que c'est aux gouvernements qu'il incombe de décider de la manière dont le mécanisme d'examen devrait être agencé. Toutefois, nous portons aussi le plus grand intérêt à ce que ce mécanisme soit crédible et efficace. C'est pourquoi nous soumettons les propositions suivantes. Premièrement, il faudrait garantir un financement à long terme suffisant et sûr. Deuxièmement, il faudrait prévoir des missions dans les pays, avec des pairs examinateurs d'autres pays. Troisièmement, le mécanisme devrait être transparent, bénéficier de contributions du secteur privé et d'autres acteurs, et donner lieu à la publication de rapports.

La mise en place d'un mécanisme d'examen rigoureux sera un message très positif adressé au milieu international des affaires. Nos entreprises s'emploieront activement à faire que la Convention porte ses fruits. De nombreuses initiatives contre la corruption ont déjà été lancées par les entreprises, le secteur industriel et le milieu international des affaires et témoignent de notre volonté d'améliorer l'éthique d'entreprise. Cette action se trouvera sensiblement confortée par le fait qu'elle s'inscrira dans le cadre d'une Convention des Nations Unies efficace.

Nous vous prions de bien vouloir transmettre la présente lettre à tous les États parties avant la Conférence de Doha.

Pièce complémentaire

Dirigeants d'entreprises signataires de la lettre sur la Convention des Nations Unies contre la corruption

Cynthia Carroll
Directrice générale
Anglo American plc.
Royaume-Uni

Mark Cutifani
Directeur général
AngloGold Ashanti Company
Afrique du Sud

Juergen Hambrecht
Président du Conseil d'administration
BASF AG
Allemagne

Joseph Massey
Administrateur délégué et
Directeur général
Bhoruka Power Corporation
Inde

Louis Gallois
Président exécutif
EADS
France

Alan L. Boeckmann
Président du Conseil d'administration
et Directeur général
Fluor Corporation
États-Unis d'Amérique

Tadahito Yamamoto
Président et Directeur délégué
Fuji Xerox Co., Ltd.
Japon

Gérard Mestrallet
Président-Directeur général
GDF Suez
France

Jeffrey Immelt
Président-Directeur général
General Electric Company
États-Unis d'Amérique

Anders Dahlvig
Président-Directeur général
IKEA Group
Suède

S. Gopalakrishnan
Directeur général et Administrateur
délégué
Infosys Technologies Ltd.
Inde

Amit Arora
Directeur général
Kanoria Chemicals & Industries Ltd.
Inde

Victor Fung
Président de la CCI et Président de
Li and Fung Group
Chine

Richard T.O'Brien
Président-Directeur général
Newmont Mining Corporation
États-Unis d'Amérique

Daniel Vasella
Président et Administrateur délégué
Novartis International AG
Suisse

Tan Sri Mohd Hassan Marican
Président-Directeur général
Petronas
Malaisie

Jeroen van der Veer
Directeur général
Royal Dutch Shell plc.
Pays-Bas

Léo Apotheker
Directeur général adjoint
SAP AG
Allemagne

Tianwen Huang
Directeur général
Sinosteel Corporation
Chine

Christian Jourquin
Président du Comité exécutif
Solvay
Belgique

Peter Barker-Homek
Directeur général
TAQA
Émirats arabes unis

Jamshed J. Irani
Directeur
Tata Sons
Inde

Peter Bakker
Président-Directeur général
TNT N.V.
Pays-Bas

James J. Schiro
Directeur général
Zurich Financial Group
Suisse